Image not found or type unknown

Perte de permis et courrier contradictoire

Par **mag morreale**, le **05/07/2017** à **19:37**

Bonjour , je viens de recevoir un 48SI m'informant de la perte de la totalité de mes points avec des infractions remontant à 2014 et 2015 .....
Alors que j'ai reçu un courrier il y a 3 mois m'indiquant que j'avais retrouvé l'integralité de mes 12 points
quelqu'un pourrait il me venir en aide
sachant que je vis dans un autre pays européen
merci

Par **Maitre SEBAN**, le **07/07/2017** à **13:20**

Bonjour,

Vous devez faire la demande d'un relevé d'information intégral de votre permis de conduire à la Préfecture.
Une fois que vous aurez ce document, je vous invite à me le transmettre (maitreseban.avocats@gmail.com) afin que je vous explique ce qui sest passé et si un recours est envisageable ou non.

Bien cdt,

Me SEBAN, Avocat à la Cour
http://www.maitreseban.fr
avocat permis de conduire

Par **martin14**, le **07/07/2017** à **14:27**

Bonjour,

Mettez en ligne (chez un hébergeur de votre choix) une copie anonymisée de votre 48SI, et une copie de la lettre dont vous parlez, et on y verra peut-être plus clair ...

Sinon, vous pouvez vous procurer un relevé intégral par courrier en envoyant votre demande en préfecture avec une enveloppe timbrée et la copie de votre permis ...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés